

Saint-Etienne, le 26 Juillet 2023

Objet : **Lettre de confirmation d'introduction d'une demande de certification selon Règlement (UE) 2017/745**

N. Réf : **VQU / PML / ABR / SGI / 1274/23**

A toute personne concernée,

Par la présente, nous certifions que la société **VITROBIO SAS**, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : **ZAC de Lavour, 63500 ISSOIRE, FRANCE**, a introduit une demande de certification selon **l'Annexe XI partie A (Assurance qualité de la production) de la Réglementation (UE) 2017/745** auprès de GMED SAS (Organisme Notifié 0459 désigné au titre du Règlement (UE) 2017/745) pour les catégories de dispositifs suivantes :

- Sprays destinés au nez et à la gorge,
- Pansements liquides filmogènes osmotiques et nettoyants, appliqués sur la peau et/ou la cavité nasale ou buccale, sous forme de spray, de gel ou de liquide.

Nous confirmons que les prestations d'évaluation de la conformité sont actuellement en cours.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Pierre-Marie LACROIX
Responsable du Département
DM thérapeutiques et de diagnostic in vivo